

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **CONSUL AR SA**, Ch. des Roses 4, 1844 Villeneuve
2.

Lieu et date de la mise aux enchères:  
1800 Vevey, 24.02.2010.
3.

Salle de l’enchère: 10.00 heure, salle des ventes juridiques de  
l’Office des faillites de l’arrondissement de l’Est vaudois
4.

Les conditions de vente seront disponibles à partir de:  
14.01.2010
- 4.1

Lieu de dépôt des conditions de vente: bureau de l’office
5.

Objets des enchères: Commune de Villeneuve  
Au lieu dit « Pré Jaquet – ch. des Roses 4 »  
Parcelle RF No 2815, plan No 18, consistant en :  
- bâtiment industriel, No ECA 16003’692 m2  
- bâtiment station transformatrice CFA 100002, 9 m2  
- bâtiment industriel, No ECA 1739 213 m2  
- place-jardin3’207 m2  
- revêtement dur1’476 m2  
Surface totale8’597 m2  
Estimation fiscale (2003) : fr. 3’900’000.00  
Estimation de l’Office selon rapport d’expert:  
fr. 5’300’000.00
6.

Remarques: Les enchérisseurs devront se munir d’un acte  
d’état civil et, pour les sociétés, d’un extrait récent du Registre  
du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la  
loi fédérale du 16 décembre 1983 (modifiée le 1er octobre  
1997) sur l’acquisition d’immeubles par des personnes à  
l’étranger ou par des sociétés dans lesquelles des personnes à  
l’étranger ont une position dominante.  
  
Office des faillites de l’arrondissement de l’Est vaudois  
1800 Vevey

00431963